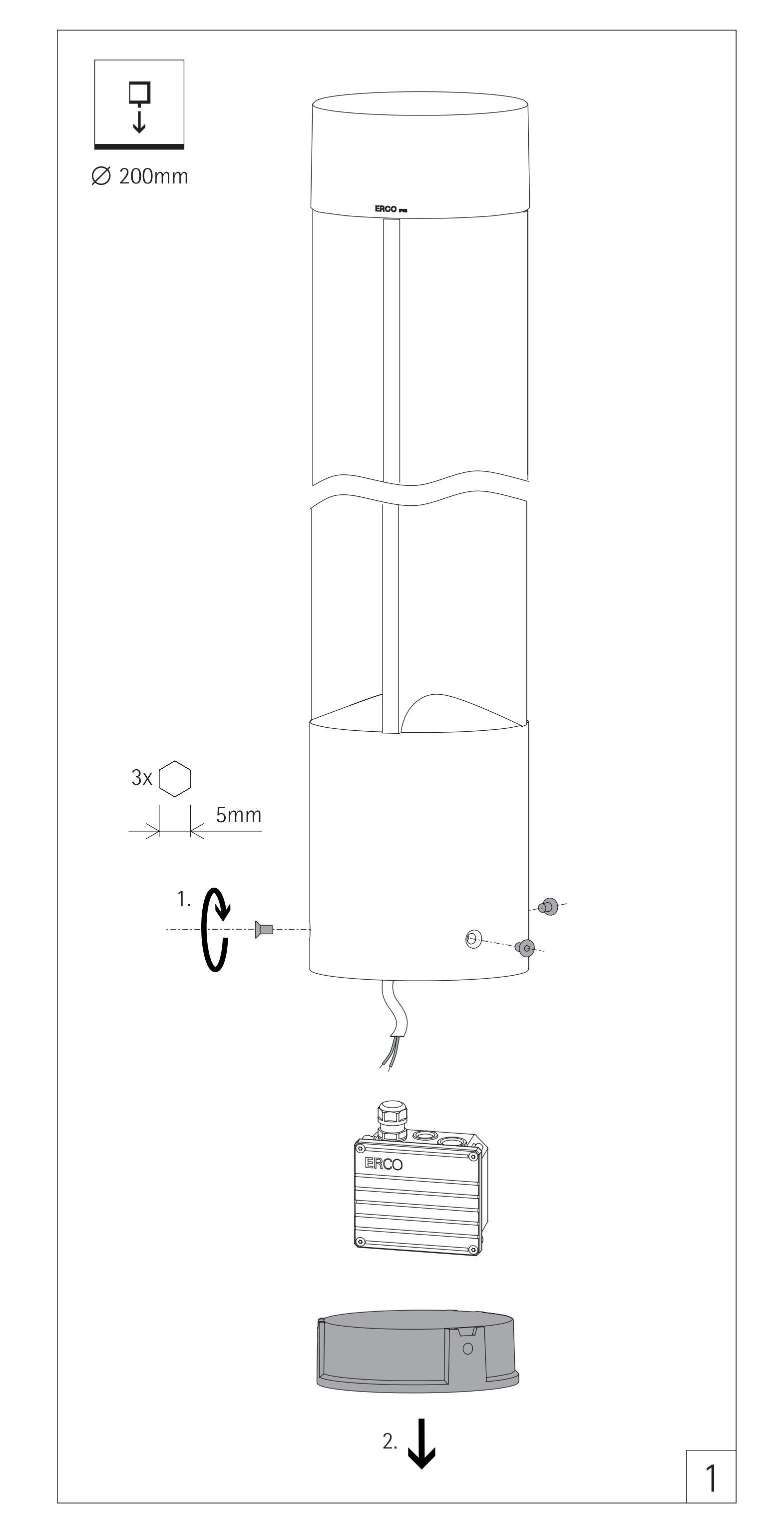
ERCO

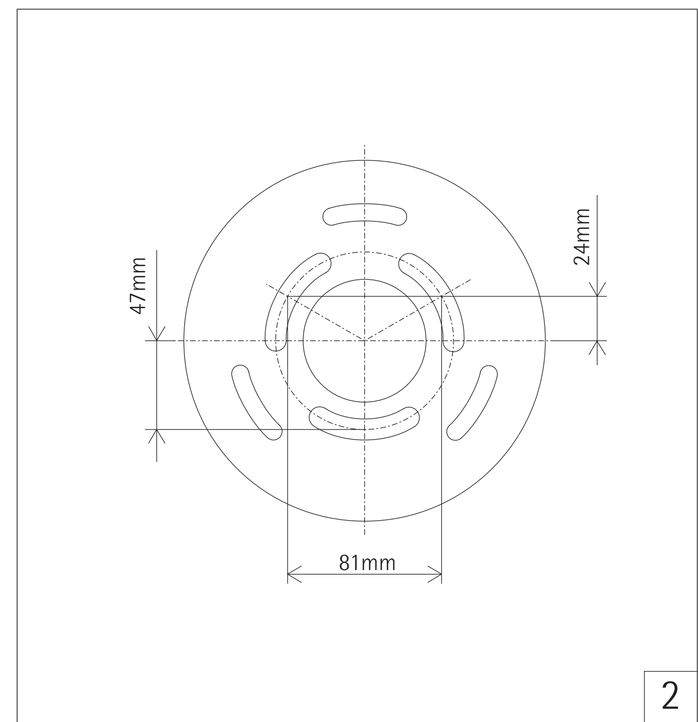
ERCO GmbH
Postfach 2460
58505 Lüdenscheid
Brockhauser Weg 80-82
58507 Lüdenscheid
Germany

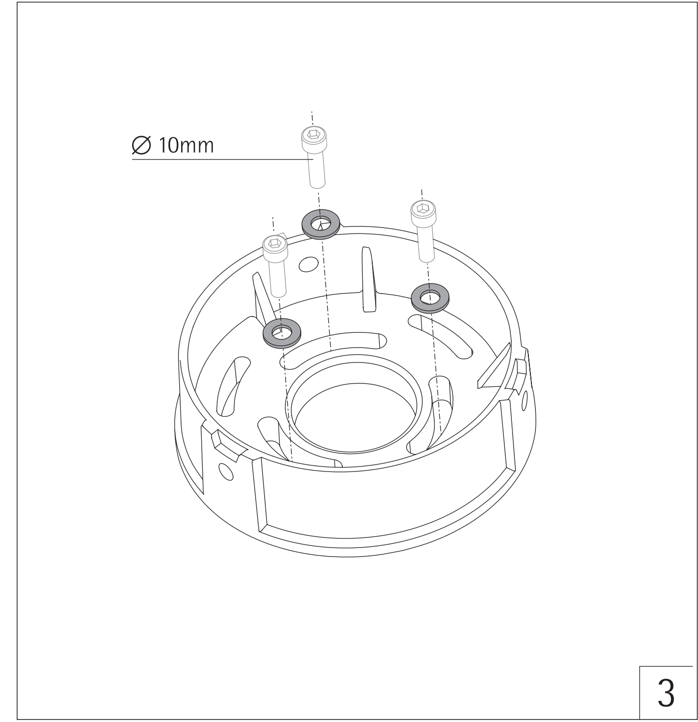
Tel.: +49 2351 551 0
Fax: +49 2351 551 300
info@erco.com
www.erco.com

Midipoll
Appareil sur pied à LED

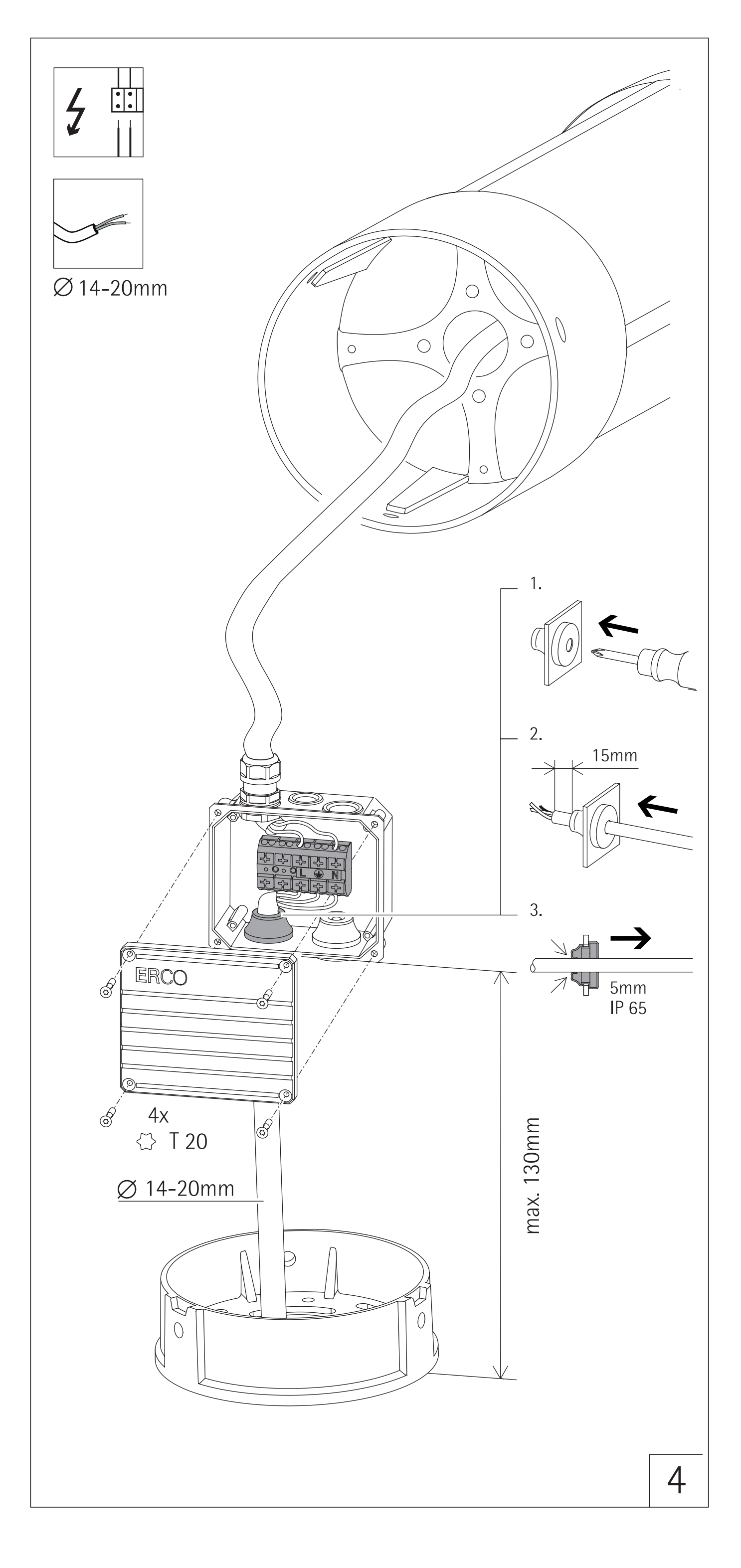
Instructions de montage

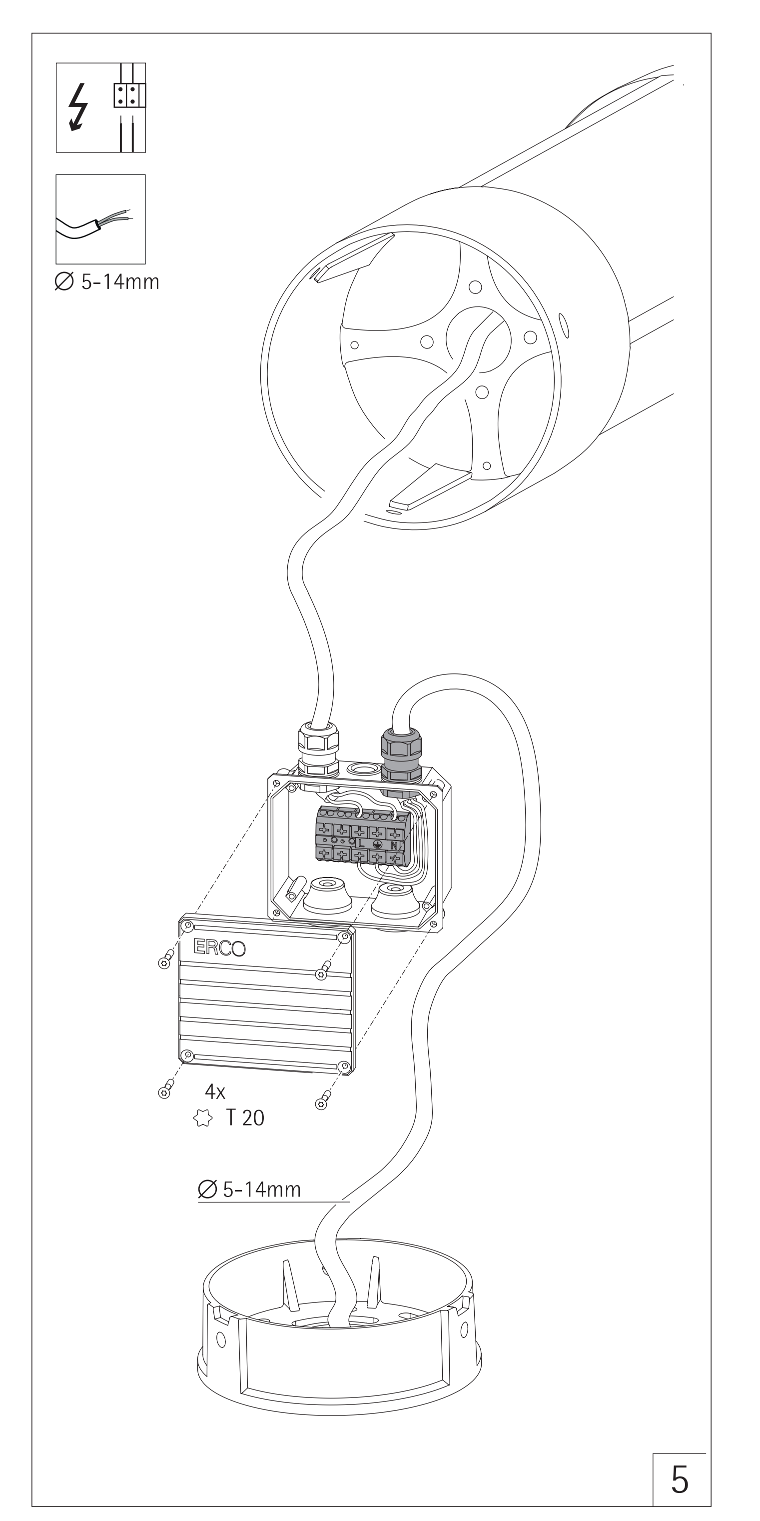






3000042441
0513





Français


Lire attentivement le mode d'emploi avant le montage et la mise en service !


Remettre le mode d'emploi au client pour qu'il le conserve !

La version actualisée de la documentation produits est systématiquement accessible à l'adresse www.erco.com/download.

General safety information

Attention ! Risque de décharge électrique !
Avant toute intervention (maintenance ou montage) sur l'appareil d'éclairage, débrancher les câbles d'alimentation et vérifier que l'installation est hors tension !
- Il est strictement interdit d'utiliser les appareils d'éclairage sans recouvrements de protection ou avec des recouvrements endommagés.
- Ne pas ouvrir le boîtier porte-lampe. En cas de dommages, il convient d'envoyer à l'usine l'ensemble de l'appareil d'éclairage.
- Pour le montage, il faut respecter les réglementations d'installation et de prévention des accidents.

Utilisation conforme

- L'appareil d'éclairage est approprié pour l'utilisation à l'extérieur.
- L'appareil d'éclairage se prête uniquement à un montage vertical sur pied.

Choix du lieu de montage

Les appareils d'éclairage équipés de modules LED doivent être positionnés de manière à n'être exposés à aucun rayonnement solaire direct ni à aucune source de chaleur en cours de fonctionnement. Des températures ambiantes élevées réduisent la durée de vie et l'efficacité du ballast et du module LED.

Installation électrique

Pour éviter d'endommager les ballasts électroniques, il ne faut jamais couper le neutre des ballasts électroniques montés en triphasé.
Protection contre les surtensions
Pour protéger les ballasts électroniques des pics de tension, par exemple en connectant des charges inductives, il est possible d'utiliser des modules limiteurs de tension distincts, référence ERCO 83819 par exemple, monté en parallèle à l'entrée.

Indications concernant la protection anticorrosion

Lors du montage et de l'entretien, il faut particulièrement faire attention à ce que le revêtement par poudre ne soit pas endommagé. Un endommagement en liaison avec de l'eau peut entraîner de la corrosion. Dans des environnements agressifs, le montage et l'entretien de toutes les pièces exigent des mesures de protection appropriées. Les produits chimiques endommagent la protection anticorrosion.

Montage

Le montage de l'appareil sur pied peut se faire sur un socle en béton, un pieu enterré 33974 ou une tige d'ancrage 33981.
Montage sur socle en béton
1. Défaire l'embase de l'appareil d'éclairage et l'utiliser comme gabarit pour les percements.
2. Placer l'embase au-dessus du câble de terre. Pour le montage, utiliser uniquement le matériel adapté, par exemple les ancrages pour charges lourdes M10. Attention ! Lors du choix du matériel de fixation, tenir compte des directives et des normes relatives selon le lieu de montage.
3. Utiliser les rondelles ci-jointes. (Ill. 3)
Montage sur pieu enterré ou tige d'ancrage
1. Défaire l'embase de l'appareil d'éclairage et la placer au-dessus du câble.
2. Visser l'embase au pieu enterré ou à la tige d'ancrage. Utiliser les rondelles et les vis à tête cylindrique (jointes au pieu enterré). (Ill. 3)
Indication pour la tige d'ancrage : Respecter les instructions de montage (3000028581) de la tige d'ancrage.

Raccordement électrique

Pour le raccordement électrique, tenir compte du diamètre du câble de terre.
∅ 14-20mm
1. Ouvrir la douille et insérer le câble. (Ill. 4)
Indication : la seconde douille peut servir au repiquage.
2. Effectuer le branchement électrique.
∅ 5-14mm
Attention! Risque de décharge électrique !
Les douilles prémontées ne conviennent pas aux câbles de ∅ < 14mm. Si ces douilles sont utilisées malgré tout, la protection d'indice IP65 n'est pas garantie et de l'eau peut s'infiltrer dans le boîtier de raccordement.
1. Monter les raccords à vis ci-joints dans la partie supérieure du boîtier de raccordement. (Ill. 5)
Indication : pour un repiquage, il convient de monter un raccord à vis M16 supplémentaire (non compris dans la livraison).
2. Effectuer le branchement électrique.

Conseils d'utilisation des appareils d'éclairage à LED

Remplacement des modules LED
En cas de défaillance d'un module LED, il convient d'envoyer à l'usine l'ensemble de l'appareil d'éclairage. Pour des raisons de sécurité, les modules LED doivent exclusivement être remplacés en usine.

Clignotement du module LED
Le scintillement de lumière à l'allumage et à l'extinction des LED est normal.

Gradation
L'appareil d'éclairage est gradable au moyen d'un gradateur adapté (technique de commande début de phase).
Gradateur en technique de commande début de phase
Il convient de respecter les instructions d'installation des fabricants. Certains produits s'allument uniquement dans la plage de gradation supérieure. Avant toute installation, vérifier la compatibilité de l'appareil d'éclairage, du ballast et du gradateur en vue de la gradation. Cela vaut en particulier en cas d'utilisation de gradateurs universels. L'utilisation de gradateurs non conçus pour des ballasts LED peut endommager l'appareil d'éclairage, le ballast et/ou le gradateur.
ERCO dégage toute responsabilité en cas de non conformité des gradateurs.

Nettoyage
Avant de nettoyer un appareil d'éclairage, il convient de le mettre hors tension et de le laisser refroidir !
- Un nettoyage régulier est indispensable. Les intervalles et les méthodes à respecter en la matière dépendent du lieu et du type de montage ainsi que des conditions environnantes.
Nettoyage extérieur des appareils d'éclairage
Le nettoyage doit se faire au moyen d'un chiffon doux humecté. Le revêtement par poudre ne doit pas être endommagé.
Nettoyage des matières synthétiques
Le nettoyage doit se faire au moyen d'un chiffon doux et d'un produit nettoyant du commerce à pH neutre, sans alcool et non abrasif.

Elimination
Conformément à la directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), cet appareil d'éclairage est soumis au tri sélectif. Il doit être acheminé auprès des installations locales chargées d'éliminer ou de recycler les produits électroniques.